

Mobilités résidentielles post-Covid : les communes périurbaines gagnent en attractivité

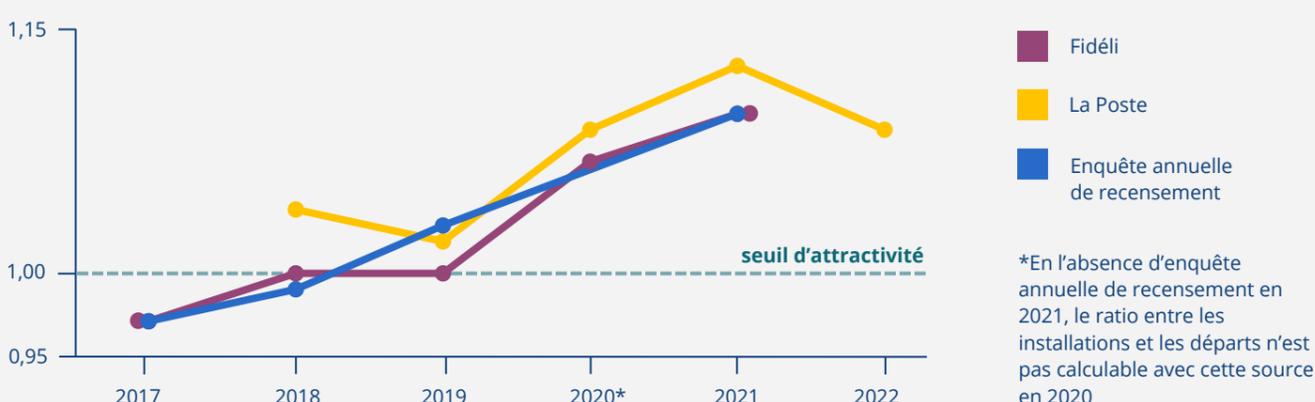
Insee Flash Centre-Val de Loire n°80 – Avril 2024

L'excédent migratoire progresse entre 2019 et 2021 en Centre-Val de Loire. Tous les départements de la région gagnent en attractivité résidentielle pendant la crise sanitaire, notamment le Loir-et-Cher. Cette attractivité apparaît néanmoins en léger repli en 2022. Ces évolutions s'inscrivent dans des mouvements déjà à l'œuvre avant la crise sanitaire, les mobilités participent au renforcement du phénomène de périurbanisation. L'attractivité des couronnes en périphérie des villes et des communes hors des aires d'attraction des villes augmente ainsi après cette période.



La région Centre-Val de Loire gagne en attractivité résidentielle vis-à-vis des autres régions

Évolutions entre les installations et les départs en Centre-Val de Loire selon les différentes sources



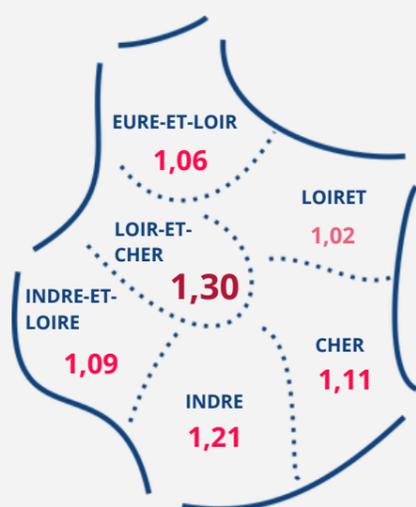
Lecture : En 2019, dans la région Centre-Val de Loire, le ratio entre les installations et des sorties est de 1,03 d'après l'enquête annuelle de recensement 2020, de 1,00 d'après Fidéli 2020 et de 1,02 d'après les données de La Poste. Un ratio supérieur à 1 signifie que les arrivées sont plus nombreuses que les départs.

Champ : Mobilités résidentielles internes à la France (hors Mayotte).



Une attractivité résidentielle renforcée en 2021 dans chaque département...

Rapport entre les contrats de réexpédition définitive (La Poste) entrants et sortants par département en 2021



1,13
pour l'ensemble de la région



...dans les communes périurbaines et hors aires d'attraction des villes

Ratio entre les entrées et les sorties selon les données fiscales (Fidéli) dans les pôles et couronnes des aires d'attraction des villes de Centre-Val de Loire d'au moins 50 000 habitants en 2021



Rapport entre les contrats de réexpédition définitive (La Poste) entrants et sortants

↗ **1,22** en 2019 à **1,30** en 2021 dans les communes périurbaines

↗ **1,16** en 2019 à **1,26** en 2021 dans les communes hors aires d'attraction des villes

Champ : Individus localisés à l'adresse du foyer fiscal auquel ils sont rattachés, aires d'attraction des villes de Centre-Val de Loire peuplées d'au moins 50 000 habitants dont le pôle est situé en Centre-Val de Loire et aire de Paris.

L'étude mobilise des informations du recensement de la population qu'elle complète par d'autres issues de Fidéli et des contrats de réexpédition définitive du courrier de La Poste.

Cette comparaison permet à la fois de conforter les résultats obtenus et de disposer d'une information plus fraîche grâce aux données postales. Les données fiscales (Fidéli) permettent de dénombrer les personnes emménageant ou déménageant, lorsque celles de La Poste portent sur des contrats de réexpédition définitive du courrier, sans information sur le nombre de personnes concernées par le changement d'adresse.

Sources : Insee, enquêtes annuelles de recensements 2018 à 2020 et 2022, fichier des logements et des individus (Fidéli) 2017 à 2022 ; La Poste, contrats de réexpédition définitive (janvier 2018 à décembre 2022).

Pour en savoir plus :

Lien vers l'étude :

S. Dabadie, E. Parizeau, M. Simonovici (Insee), « **Mobilités résidentielles post-Covid : les communes périurbaines gagnent en attractivité** », Insee Flash Centre-Val de Loire n°80, avril 2024.